

direction de l'ingénierie

Institut National des Métiers de la Formation

1 – ENONCER UN OBJECTIF PEDAGOGIQUE

FORMULER UN OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Définir l'objectif pédagogique d'une phase d'apprentissage, c'est préciser en quoi l'apprenant sera **TRANSFORMÉ** une fois que la phase aura produit ses effets.

L'objectif pédagogique décrit donc la **CAPACITE** que l'apprenant doit acquérir à l'issue du processus de formation :

A l'issue de cette phase, l'apprenant sera CAPABLE DE...

Définir un objectif nécessite de respecter un certain nombre de principes et d'appliquer des règles précises



Qu'en disent les théories... et les théoriciens ?

Robert F. MAGER propose 3 principes de bases pour définir un objectif pédagogique :

Pour qu'une intention de formation soit véritablement opératoire et pour que la marque des interprétations soit réduite au minimum :

1- Le comportement final que le formateur veut obtenir de la part des apprenants doit être formulé en termes de savoir faire. Vérifier que ce comportement est acquis, c'est avoir la preuve que l'objectif est atteint.

- 2- Les conditions dans lesquelles ce comportement final doit se manifester doivent être précises, avec le plus de rigueur possible : conditions de lieu, de moyens utilisables, temps imparti.
- 3- Les critères de réussite doivent être clairement énoncés : pourcentages d'erreurs tolérées, degré d'exactitude, seuil minima.

Si ces 3 règles sont respectées avec rigueur, l'évaluation des résultats obtenus se fera sur des critères objectifs.

Daniel HAMELINE, pour sa part, indique que "pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, il faut appliquer les 4 principes suivants":

- 1- Enoncer l'objectif de la manière la moins équivoque possible
- 2- Décrire une activité de l'apprenant identifiable par un **comportement observable**
- 3- Mentionner les conditions dans lesquelles le comportement escompté doit se manifester
- 4- Indiquer le **niveau d'exigence** souhaité et situer les **critères qui serviront à l'évaluation** de cet apprentissage.

Ces deux sources théoriques comportent donc de nombreuses similitudes.



Comment rendre opérationnelles ces règles théoriques ?

Pour formuler correctement un objectif pédagogique, il est important de respecter (autant que faire se peut) les 3 éléments suivants, que vous pourrez retenir grâce au terme mnémotechnique de « **REGLE DES 3 C** »

- 1- « C » comme COMPORTEMENT observable
- 2- « C » comme CONDITION de réalisation
- 3- « C » comme CRITERE de réussite

C Comme COMPORTEMENT OBSERVABLE	 Utiliser un verbe d'action observable Décrire le comportement attendu témoignant de l'atteinte de l'objectif pédagogique. Ce verbe d'action doit faire référence à une opération concrètement observable. Il doit être choisi en fonction du domaine et du niveau de taxonomie ciblé par l'apprentissage concerné (cf. NT 0503) Exemple: décider, dessiner, lister, expliquer, calculer, construire Sont donc exclus des verbes faisant allusion à des opérations mentales, non observables concrètement, telles que : savoir, comprendre, faire preuve de, prendre conscience de
C Comme CONDITION DE REALISATION	➤ Indiquer la ou les condition(s) de réalisation de l'action. La condition définit les contraintes que l'on va imposer aux stagiaires pour mesurer l'atteinte des objectifs. Elle peut être exprimée en termes de moyen, de lieu, de méthode. Exemple: Sans l'aide de la règle; à l'établi; avec une lime douce; en utilisant la règle des 3 C (!!), etc
C Comme CRITERE DE REUSSITE (ou de performance)	 Décrire les critères de performance que doit atteindre l'apprenant. Le critère de performance permet de donner des précisions qualitatives et/ou quantitatives sur le résultat de l'apprentissage. Exemple: En 10 minutes, sans erreur, en respectant le protocole x sans erreur ou omission

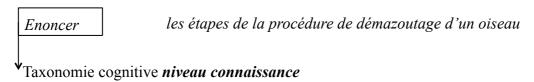
Pour faciliter l'énoncé d'un objectif pédagogique, vous pouvez commencer la rédaction de votre objectif par «les apprenants seront capables de ...».

Toutefois, ces termes ne sont pas obligatoire à utiliser, ni à écrire. Il peuvent simplement vous servir d'aide à votre cheminement mental pour construire votre objectif dans le sens où ils vous amènent de fait à vous projeter sur ce que l'apprenant « **fait** » à l'issue de son apprentissage (et non pas sur votre intention pédagogique de formateur).

Exemples:

(A l'issue de la séance de formation, l'apprenant sera capable de :) (expression facultative)

C1- Comportement observable:



C2- Condition de réalisation :

Par écrit, sous forme de fiche technique

C3- Critère de réussite :

Sans erreur, ni omission par rapport au protocole en vigueur dans le laboratoire.

Cette formulation d'objectif est différente de :

Laver un oiseau en respectant la procédure en vigueur au laboratoire, sans blesser l'animal au cours de l'opération, et en s'approchant au maximum d'un plumage propre.

Où «Laver», dans ce contexte, se situerait au *niveau synthèse* de la même taxonomie cognitive.

C'est à partir de l'énoncé de l'objectif pédagogique et de la définition des critères d'évaluation qu'il appartiendra ensuite au formateur :

- de délimiter les contenus de formation nécessaires à l'atteinte de l'objectif,
- de choisir la ou les méthodes pédagogiques appropriées,
- d'adapter ou de construire un scénario d'apprentissage,
- d'adapter ou de construire des supports d'apprentissage en groupe ou en autoformation,
- de bâtir ou d'aménager des exercices,
- d'adapter ou de construire le scénario de la situation d'évaluation de l'apprentissage ciblé.